

ASSUR JEUNE,

la protection des moins de 30 ans
à des tarifs vraiment avantageux!

Formule Personnelle* à 26 €/an**

L'assurance qui me correspond.

- Une couverture responsabilité civile
- Une prise en charge des frais de santé en cas d'accident
- Une individuelle accident
- Une assistance 24h/24 en France et à l'étranger

Formule Tous Risques* à partir de 54 €/an**

Une protection pour moi et mon logement.

- Une couverture responsabilité de locataire
- Des garanties de base complètes (incendie, dégât des eaux...)
- Une garantie dommages électriques aux appareils
- L'assistance à domicile (perte d'usage du logement)
- Une garantie vol étendue

* Offre soumise à conditions

** Tarifs valables jusqu'au 31/05/2019

PRO BTP c'est aussi:

une gamme complète d'assurances
pour mon véhicule (auto, cyclo, moto)



En savoir plus ?
Contactez nos conseillers

 au 01 57 63 66 70

 SUR
www.probtp.com/assurjeune

 dans l'agence Conseil
la plus proche de chez vous sur
www.probtp.com/agences



SHAP 6008 - V14 - 08/2018 - © Adbiestock - Document non contractuel



Contrat souscrit auprès de **PROTEC BTP** en collaboration avec la **SAF BTP IARD** qui utilise les moyens administratifs et techniques des caisses du Bâtiment et des Travaux publics regroupées au sein de **PRO BTP**.

PROTEC BTP Société anonyme à directoire et conseil de surveillance - Entreprise régie par le Code des assurances au capital de 28 140 200 € - RCS PARIS 411 360 472 - N° de TVA intracommunautaire : FR 92 411 360 472 - Siège social : 8 rue Louis Armand - CS 71201 - 75738 PARIS CEDEX 15

SAF BTP IARD Société d'assurances familiales des salariés et artisans IARD - Société anonyme à directoire et conseil de surveillance, au capital de 5 337 500 € entièrement versé, régie par le code des Assurances - Siège social : 7 rue du Regard 75006 PARIS - SIREN 332 074 384 - RCS PARIS

Avec **PRO BTP**,
je démarre dans
la vie avec assurance!



ASSUR
JEUNE

MOINS DE
30 ANS



Ma première assurance :

une protection simple... que je peux étendre à mon habitation !

Formule Personnelle*

Pour moi



Une assurance personnelle à chaque instant de ma vie.

Pour mes études, mes stages en entreprise, mes activités sportives, chez moi, en voyage et y compris lors d'activités rémunérées occasionnelles comme le baby-sitting.

Garanties de la formule Personnelle*

- **Une couverture responsabilité civile** pour tous les dommages que je peux causer à autrui et une garantie défense-recours, si j'ai besoin d'être défendu(e).
- **Une prise en charge de mes frais de santé** en cas d'accident. Je suis remboursé(e), en complément de mon régime de base, des frais médicaux, pharmaceutiques, chirurgicaux, d'hospitalisation, de transport et frais de prothèse dentaire. Le séjour en chambre particulière est pris en charge jusqu'à 46 €/jour.
- **Une individuelle accident** qui me couvre en cas d'invalidité et de décès suite à un accident. Versement d'un capital jusqu'à 200 000 € en cas d'invalidité.
- **L'assistance 24h/24 en France et à l'étranger** si je suis victime d'un accident ou en cas de maladie. En France comme à l'étranger, je bénéficie des garanties suivantes : rapatriement aux frais réels, frais médicaux et d'hospitalisation et frais de secours sur pistes de ski.

Le + des garanties complémentaires qui assurent

- Garantie annulation de voyage.
- Capital études, si je dois refaire une année d'études pour absence aux examens, suite à une maladie, un accident ou un décès familial.
- Dommages au matériel confié.

Formule Tous Risques*

Pour mon logement



Une assurance habitation qui protège ma responsabilité de locataire et mes biens.

Pour mon logement (studio, appartement, maison, partie d'appartement ou chambre que je loue).

Garanties incluses dans la formule Tous Risques*

- **Une couverture responsabilité de locataire** pour les dommages occasionnés à mon propriétaire.
- **Des garanties de base complètes** : je suis assuré(e) pour l'incendie, la fumée, la foudre, les dégâts des eaux, le bris de vitres, les événements climatiques (tempête...).
- **Une garantie vol étendue** : en cas d'effraction, vol, vandalisme à l'intérieur de mon domicile, mes biens sont indemnisés à concurrence du capital garanti ainsi que les détériorations commises sur les biens appartenant à mon propriétaire.
- **Une garantie dommages électriques aux appareils** : à la suite d'un court-circuit endommageant mes appareils (télévision, machine à laver, réfrigérateur, ordinateur, Hifi...), je suis couvert(e).
- **La garantie perte d'usage du logement** : un sinistre grave m'oblige à quitter temporairement mon logement, je suis remboursé(e) du montant des loyers dus pendant un an si nécessaire.

Le + spécial colocation

- Si je partage mon logement avec un colocataire, il peut bénéficier des mêmes garanties à partir de 10 € de plus par an, s'il est mentionné au contrat.

* Offre soumise à conditions

Mes formules

	FORMULE PERSONNELLE	FORMULE TOUS RISQUES
MA PERSONNE		
Frais de santé, individuelle accident, garanties supplémentaires	✓	✓
MA RESPONSABILITÉ CIVILE		
Responsabilité civile vie privée	✓	✓
Défense/Recours	✓	✓
MON ASSISTANCE		
Assistance aux personnes	✓	✓
Assistance à domicile		✓
MON ASSURANCE HABITATION		
Responsabilité civile Habitation		✓
Incendie et événements assimilés		✓
Dégâts des eaux		✓
Bris de vitres		✓
Tempête et événements assimilés		✓
Vol		✓
Dommages électriques aux appareils		✓
Garanties complémentaires		✓
Garanties hors domicile		✓
Catastrophes naturelles		✓
Catastrophes technologiques		✓
Actes de terrorisme et attentats		✓